

**WORLD INTELLECTUAL PROPERTY
ORGANIZATION**

世界知识产权组织

**ORGANIZACION MUNDIAL
DE LA PROPIEDAD INTELECTUAL**



**ORGANISATION MONDIALE
DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

المنظمة العالمية للملكية الفكرية

**ВСЕМИРНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ
ИНТЕЛЛЕКТУАЛЬНОЙ СОБСТВЕННОСТИ**

C.SCIT2559

02

Le14octobre2002

Madame,
Monsieur,

Jevouspriedetrouverci -jointunecopiedelanote C. SCIT 2558,ainsique desonannexe,qui estenvoyécejourauMinistredesaffairesétrangèresde votrepayssetquia traitàlasecondesessionduGroupedetravailssurlesnormes etladocumentationdu *Comitépermanentdestechniquesdel'information (SCIT)*,quisetiendraausiège del'OMPI,34,chemindesColombettes, àGenève,dulundi2décembre(10heures)auvendredi6décembre2002.

Veillezagrée, Madame, Monsieur, l'assurance dema considération distinguée.

AllanRoach
Directeurdesservicesinformatiqueset
Directeur,Divisiondesprojetsinformatiques

Piècesjointes :Note C. SCIT 2558
documentSCIT/SDWG/2/

WORLD INTELLECTUAL PROPERTY
ORGANIZATION

世界知识产权组织

ORGANIZACION MUNDIAL
DE LA PROPIEDAD INTELECTUAL



ORGANISATION MONDIALE
DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

المنظمة العالمية للملكية الفكرية

ВСЕМИРНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ
ИНТЕЛЛЕКТУАЛЬНОЙ СОБСТВЕННОСТИ

C.SCIT2558

02

Le Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) présente ses compliments au Ministre des affaires étrangères et a l'honneur d'inviter le Gouvernement de Son Excellence à se faire représenter à la seconde session du Groupe de travail sur les normes et la documentation du Comité permanent des techniques de l'information (SCIT), qui se tiendra au siège de l'OMPI, 34, chemin des Colombettes, à Genève, du lundi 2 décembre (10 heures) au vendredi 6 décembre 2002.

Le projet d'ordre du jour annoté (document SCIT/SDWG/2/1) est joint à la présente note. Conformément aux décisions prises par le SCIT à sa sixième session plénière, qui s'est tenue à Genève du 22 au 26 janvier 2001, les documents de travail seront disponibles sur le site Web du SCIT à l'adresse suivante : <http://www.wipo.int/scit/fr/index.html>. Des copies sur papier seront mises à disposition uniquement sur demande. Étant donné le caractère particulier des débats, il est souhaitable que les représentants du Gouvernement de Son Excellence soient des spécialistes des offices de propriété industrielle, ayant une expérience appropriée en matière d'élaboration de normes techniques de l'OMPI et pouvant contribuer activement aux travaux à accomplir.

L'interprétation simultanée sera assurée en français, en anglais et en espagnol.

Le Directeur général saurait gré au Gouvernement de Son Excellence de bien vouloir lui faire connaître, d'ici au 2 novembre 2002, les noms et qualités de la ou des personnes qu'il aura désignées.

Le 14 octobre 2002

Pièce jointe : document SCIT/SDWG/2/1

OMPI



SCIT/SDWG/2/1
ORIGINAL: anglais
DATE: 14octobre2002

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

COMITE PERMANENT DES TECHNIQUES DE L'INFORMATION

GRUPE DE TRAVAIL SUR LES NORMES ET LA
DOCUMENTATION

Deuxième session
Genève, 2 – 6 décembre 2002

PROJET D'ORDRE DU JOUR

Document établi par le Secrétariat

1. Ouverture de la session
2. Élection d'un président et de deux vice-présidents
3. Adoption de l'ordre du jour
Voir le présent document.
4. Inventaire des tâches du SDWG
 - a) Examen de la liste des tâches du SDWG
Voir le document SCIT/SDWG/2/2
 - b) Examen des demandes de création de tâches
Voir les documents SCIT/SDWG/2/3 et SCIT/SDWG/2/4

5. Révision de la norme ST.6 de l'OMPI (tâche n° 29)
 - a) Rapport intérimaire de l'Équipe d'experts chargée de la norme ST.6 présenté oralement par le responsable de la tâche
 - b) Proposition de révision de la norme ST.6 de l'OMPI présentée par l'Équipe d'experts chargée de la norme ST.6
Voir le document SCIT/SDWG/2/5
6. Révision de la norme ST.10/C de l'OMPI (tâche n° 31)
 - a) Rapport intérimaire de l'Équipe d'experts chargée de la norme ST.10/C présenté oralement par le responsable de la tâche
 - b) Proposition de révision de la norme ST.10/C de l'OMPI présentée par l'Équipe d'experts chargée de la norme ST.10/C
Voir le document SCIT/SDWG/2/6
7. Révision des normes de l'OMPI qui peuvent nécessiter des modifications compte tenu de la réforme de la CIB (tâche n° 32)
 - a) Rapport intérimaire de l'Équipe d'experts chargée de la révision de certaines normes de l'OMPI compte tenu de la réforme de la CIB présenté oralement par le responsable de la tâche
 - b) Proposition(s) de révision de normes de l'OMPI présentée(s) par l'Équipe d'experts chargée de la révision de certaines normes de l'OMPI compte tenu de la réforme de la CIB
Voir le document SCIT/SDWG/2/7
8. Inventaire des produits informatiques mis au point par les offices de propriété intellectuelle pour la diffusion de l'information en matière de propriété intellectuelle (tâche n° 33)
 - a) Rapport intérimaire de l'Équipe d'experts chargée de l'inventaire des produits électroniques présenté oralement par le responsable de la tâche
 - b) Proposition(s) de l'Équipe d'experts chargée de l'inventaire des produits électroniques
Voir le document SCIT/SDWG/2/8
9. Rapport du Secrétariat sur les progrès accomplis dans la réalisation de la tâche n° 20 (éléments figuratifs des marques)
Voir le document SCIT/SDWG/2/9
10. Rapport intérimaire sur l'élaboration de normes présentée par l'Équipe d'experts chargée des BNPI électroniques (tâche n° 10)
Voir le document SCIT/SDWG/2/10

11. Rapport intérimaire présenté oralement par l'Équipe d'experts chargés des normes relatives au traitement et à l'échange des données électroniques (tâches nos 13, 17, 18 et 19)
12. Rapport de l'Office européen des brevets sur la mise à disposition, par l'intermédiaire du Service des registres de brevets d'EPIDOS, d'informations sur l'entrée dans la phase nationale (régionale) des demandes internationales PCT publiées (tâche n° 23)
Voir le document SCIT/SDWG/2/11
13. Calendrier des activités
Voir le document SCIT/SDWG/2/12
14. Résumé des débats présenté par le président
15. Clôture de la session

La séance d'ouverture aura lieu à 10 heures le lundi 2 décembre 2002, au siège de l'OMPI, 34, chemin des Colombettes, Genève (salle de conférences A).

[Fin du document]